

### Membres présents (26)

- M. Jacques Baillet, SLHADA, Fédération du Patrimoine de l'Est lyonnais, (69)
- M. Daniel Poyet, l'Eau à Lyon et pompe de Cornouailles, (69)
- M. Konrad Kinkelin, VALPASTI, Vive la Tase !, Les Amis du musée Ampère, (69)
- Mme. Andrée Gautier, Association pour le Patrimoine et l'Histoire de l'Industrie en Dauphiné (APHID), (38)
- Mme. Colette Allibert, APHID, (38)
- Mme Sara Revil, Maison des Tresses et Lacets, (42)
- M. Jacques-Louis de Beaulieu, CICP, Patrimoine Vivarois, (07)
- Mme. Florence Charpigny, Centre national de la recherche scientifique (CNRS), (69)
- M. Samir Mahfoudi, Conseil départemental de Haute-Savoie, Direction des Affaires Culturelles, (74)
- M. Jean-Louis Marc, Amis du musée Ampère (69)
- Mme. Evelyne Dumoulin, Société des Amis des Arts de Charlieu (42)
- M. et Mme Guth, Patrimoine Rhônalpin (69)
- Mme. Michèle Léonet, Patrimoine Rhônalpin, Vive la Tase ! (69)
- M. Robert Weber, administrateur Patrimoine Rhônalpin, Artis Mirabilis, (69-74)
- Mme. Florence Kieffer, présidente de Pontcharra Patrimoine et Histoire, (38)
- Mme. Françoise Toletti, Pontcharra Patrimoine et Histoire, (38)
- Mme. Jocelyne Béard, présidente Vive la Tase ! (69)
- Mme. Geneviève Balestrieri, Présidente Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère (FAPI), (38)
- Mme. Eliane Bolomier, Conservatrice Atelier-musée du chapeau, (42)
- Mme. Monique Chapelle, Vice présidente Fondation Berliet (69)
- M. Jean-Paul Dumontier, Président Usine Sans Fin (USF), (69)
- M. et Mme. Delubac, Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche, (07)
- M. Eddie Gilles-Di Pierno, Président Patrimoine Rhônalpin
- Mme. Céline Bardin, Patrimoine Rhônalpin
- Mme. Flore Vigné, Patrimoine Rhônalpin
- Mme. Maëlle Laurency, Patrimoine Rhônalpin

### Membres excusés (8)

- M. Philippe Seïgle, Vice-président Patrimoine Rhônalpin, Vice-président FAPI, (38)
- Mme. Delphine Parmentier, Chargée du Patrimoine et de la communication à Ugine, (73)
- Mme. Dominique Gouilly, Présidente des Recherches Archéologiques et Historiques d'Amplepuis (69)
- Mme. Nadine Halitim-Dubois, Service de l'Inventaire, région Rhône-Alpes
- M. Claude Mégevand, Patrimoine Rhônalpin, (74)
- M. Jean-Bernard Nuiry, Président de la Fondation du Patrimoine Rhône-Alpes, (69)
- Mme. Luce Chazalon, Maison des Tresses et Lacets, (42)
- M. Didier Picheral, Mémoire d'Ardèche et Temps Présents (MATP), (07)

### Accueil des participants et déroulement de la journée

Florence Kieffer, présidente de l'association « Pontcharra Patrimoine et Histoire » débute la réunion par un mot d'accueil. Elle fait part aux membres de la commission de l'honneur qu'elle a de les accueillir pour cette 5<sup>ème</sup> réunion de la Commission Patrimoine industriel. Elle remercie M.

Jérôme Bizet, proviseur du lycée Pierre du Terrail à Pontcharra, et M. Guézet, qui ont mis à disposition pour la réunion une salle du lycée. Ce dernier était anciennement le Phalanstère de la Viscamine. Cette structure destinée à accueillir les ouvriers célibataires travaillant à l'usine, les femmes et les hommes étant séparés.

Florence Kieffer rappelle le programme de la journée et spécifie que deux groupes de visites seront constitués, et suivront deux visites durant l'après-midi : d'une part, le musée privé de la Mécanographie, d'autre part, une visite guidée des différents éléments de l'ancienne usine de la Viscamine, les restes de l'usine en elle-même, les logements ouvriers, et le Phalanstère, élément remarquable au sein de cet ensemble. La visite est assurée par Françoise Toletti, membre de l'association « Pontcharra Patrimoine et Histoire ».

Eddie Gilles-Di Pierno remercie la FAPI, représentée par sa présidente, Genevière Balestrieri. Celle-ci mentionne que l'inventaire participatif des bornes en Isère lancé par la FAPI, a pu recueillir jusqu'à présent 600 fiches de retours. Elle évoque également le recensement des plaques de cocher du département, lui aussi basé sur le principe de l'inventaire participatif. Ensuite, Eddie Gilles-Di Pierno remercie Maëlle Laurency, stagiaire pour 6 mois à Patrimoine-Rhône-Alpin, pour l'organisation de cette 5<sup>ème</sup> réunion de la commission Patrimoine industriel.

#### **- Bilan des Ensembles industriels remarquables recensés en 2014**

Eddie Gilles Di-Pierno commence par le bilan des *Ensembles Industriels Remarquables* recensés en fin d'année 2014, 23 au total, avec 11 sites ardéchois. Suite à ce bilan, le président de Patrimoine Rhône-Alpin souligne l'investissement et la mobilisation des ardéchois, mobilisation confirmée par M. Delubac présent, qui mentionne notamment la tenue le 29 avril d'une réunion de la commission Patrimoine Industriel de l'Ardèche. M. Delubac évoque également la rédaction du cahier *MATP Industrie en Ardèche* et la présence d'un colloque un samedi fin Octobre, à Viviers, suivi d'une visite le dimanche.

#### **- Avancée de l'élaboration de lettres à envoyer aux élus**

Sont mentionnées ensuite les lettres de sensibilisation qui seront envoyées courant 2015 aux élus ayant sur leur territoire un *Ensemble Industriel Remarquable*. Colette Allibert demande des précisions sur les destinataires de ces lettres, Flore Vigné précise qu'elles seront envoyées aux élus départementaux, des communautés de communes et des communes.

Une lettre « type » est distribuée aux participants ainsi que la lettre concernant spécifiquement l'*Ensemble industriel remarquable* de l'usine Murat et la vallée du Bijou en Ardèche. Ces lettres de sensibilisation doivent être signées à la fois par les associations locales qui ont présenté les sites qui leur semblaient remarquables et par Eddie Gilles-Di Pierno, président de Patrimoine Rhône-Alpin.

#### **- La carte interactive des Ensembles industriels remarquables, présente sur le site internet de Patrimoine Rhône-Alpin**

Ensuite, M. Gilles-Di Pierno évoque la création d'une rubrique spécifique présentant les *Ensembles Industriels Remarquables* qui sera intégrée au nouveau site internet de Patrimoine Rhône-Alpin, en refonte durant l'année 2015.

#### **- La carte créée par Xavier Spertini, un outil de travail en interne pertinent**

Est évoqué également le travail de Xavier Spertini, photographe à 360 °, qui a créé sur Google Maps une carte regroupant une grande partie des sites industriels de la région Rhône-Alpes, en y intégrant progressivement les 23 *Ensembles Industriels Remarquables* déjà répertoriés. Cette carte créée est un outil de travail, qui pourrait être présenté à la commission, mais dont le but n'est pas une diffusion à un large public. M. Xavier Spertini devait donner des compléments d'informations sur cet outil de travail pertinent, mais il n'a pu assister à la réunion et a été excusé par Mme Jocelyne Béard.

## **- Le bilan de la journée d'échange à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu**

Globalement, la commission souligne le manque de visibilité des participants au Forum, Colette Allibert souligne le fait que le Forum était situé au 4<sup>ème</sup> étage, et que les participants avaient eu le sentiment d'être « entre eux ». Finalement ce forum n'a pas permis des interactions pertinentes avec le public présent ce jour là, et cet événement a souffert d'un manque de communication en amont.

## **- La possibilité d'un forum à la bibliothèque municipale de Saint-Etienne**

Une piste intéressante est évoquée concernant le forum dédié au patrimoine industriel : celle d'une possible collaboration avec la Bibliothèque municipale de Saint-Etienne, Patrimoine Rhônalpin étant en contact avec Sylvie Chovin, responsable du Service patrimoine des médiathèques municipales. Le concept d'un forum dédié au patrimoine industriel a en effet suscité l'intérêt de Mme Sylvie Chovin qui a proposé une certaine orientation pour ce projet : mettre en valeur les aspects pratiques de la valorisation du patrimoine industriel de la région, avec notamment des clefs sur la conservation des documents d'archives.

Cet aspect plus « pratique » pourrait donner un nouveau souffle au forum, et Saint-Etienne, ville à l'importante activité industrielle chimique, paraît être un lieu de choix pour l'accueillir,

## **- Le 16<sup>ème</sup> Congrès international du TICCIH**

Le 16<sup>ème</sup> Congrès International du TICCIH aura lieu cette année en France, à Lille et sera accueilli par le CILAC (Comité d'information pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel), du 6 au 11 Septembre. Eddie Gilles-Di Pierno souligne l'intérêt de cette rencontre internationale mais appuie également sur le coût très élevé de participation. Ce coût est précisé par Monique Chapelle, administratrice au sein du CILAC qui participe au Congrès : il s'élève à 400 euros par personne.

Colette Allibert évoque ensuite le problème de la représentativité de la région Rhône-Alpes au sein du CILAC, qui lui semble insuffisante. La commission, dans son ensemble, pense que Roger Lamartine, président de l'association VALPASTI, pourrait être le porte-parole de la commission et un excellent représentant de la région Rhône-Alpes.

Monique Chapelle revient ensuite sur le Congrès du TICCIH en lui même et mentionne la possible adhésion de la Chine et des pays d'Amérique latine, Jocelyne Béard rajoute qu'au niveau international, le domaine de l'innovation industrielle peut constituer un excellent élément de dialogue.

## **- La lettre de sensibilisation à la préservation du Patrimoine industriel coécrite par Jocelyne Béard, présidente de Vive la Tase ! et Roger Lamartine, président de VALPASTI**

La lettre est distribuée à tous les participants de la réunion, qui peuvent donc en prendre pleinement connaissance. Le but de celle-ci est ensuite exposé par Jocelyne Béard : il s'agit d'une démarche de sensibilisation à la question du patrimoine industriel adressée aux représentants de l'inter aggro. Cette lettre, pour être efficiente, doit pouvoir être appuyée par la Commission Patrimoine industriel.

Il s'agit pour elle de briser la barrière entre culture et science, de renforcer le dialogue entre ces deux entités.

Colette Allibert, pense que la lettre, dans son état actuel, mériterait d'être nuancée, certains élus étant en effet très sensibles à la question du patrimoine industriel, notamment en Isère.

Geneviève Balestrieri appuie également sur le fait que la lettre ne concerne que la région lyonnaise, et qu'elle mériterait d'être réajustée afin de balayer l'ensemble des richesses patrimoniales industrielles sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Eddie Gilles-Di Pierno conclut sur cette question en précisant que cette lettre sera retravaillée en interne, et qu'elle sera soumise ensuite pour validation à l'ensemble de la commission.

## **-Présentation des nouveaux Ensembles industriels remarquables recensés en 2015**

La réunion se termine par la présentation de six nouvelles fiches d'ensembles industriels.

Celles-ci sont :

- **Les Mines de plomb argentifères à Largentière, en Ardèche**
- **La Maison des Tresses et lacets à la Terrasse-sur-Dorlay dans la Loire**
- **Le Moulinage et les teintureries à Tarare, dans le Rhône**
- **Le site du Villard à Planay, en Savoie**
- **Le site de Chedde à Passy, en Haute-Savoie**
- **L'ensemble de la Centrale hydroélectrique de Bonnevaux et de la Papeterie du Léman en Haute-Savoie**

Ces différents ensembles sont soumis aux votes des membres de la commission présents à la réunion du 28 avril. Les 23 votants ont chacun une feuille de vote, et décident du caractère remarquable des ensembles présentés, site après site.

La présence lors de cette réunion de Samir Mahfoudi, rédacteur des fiches concernant les sites de Haute-Savoie, et de Sara Revil, représentante de la Maison des Tresses et des lacets a permis des éclairages et précisions pertinentes pour évaluer la richesse des sites présentés.

Le résultat des votes des membres de la commission présents a pu faire ressortir le caractère remarquable des six ensembles présentés, Concernant l'autre critère, la possibilité de valorisation touristique du site, à la majorité, les Mines de plomb argentifères (07) et la Maison des Tresses et lacets (42), peuvent bénéficier de celle-ci.

Pour le Moulinage et les Teintureries de Tarare (69), le Site du Villard (73), le Site de Chedde (73), cette valorisation touristique est possible, mais des éléments supplémentaires doivent être apportés aux fiches (toutes les précisions sont apportées sur le tableau récapitulatif ci-joint).

Enfin, concernant l'ensemble de la Centrale hydroélectrique de Bonnevaux et de la Papeterie de Léman (73), la valorisation touristique n'a pas été recommandée par la Commission.

Par manque de temps, deux ensembles industriels de Haute-Savoie, l'Usine Pallud à Meythet, et les Forges et Fonderies de Cran, à Cran-Gévrier n'ont pu être présentés le 28 avril. Il seront donc étudiés lors de la prochaine réunion de la commission, ainsi que d'autres ensembles industriels dont les fiches sont parvenues à Patrimoine Rhônalpin : La Centrale hydroélectrique des Bois (74), les Hauts fourneaux et fonderies de La-Voulte-sur-Rhône (07).

La réunion se termine à 12h30.